

que, de toute évidence, elles sont superflues. Les ministres canadiens ont également demandé que le Japon prenne toutes les mesures possibles pour faire disparaître les contingents et autres restrictions imposées par le Japon à l'importation d'un certain nombre de produits importants que des exportateurs canadiens pourraient vendre au Japon.

2. Voir réponse n° 1. La discussion a surtout porté sur les produits d'exportation soumis à des restrictions par le Japon.

3. Après avoir continuellement augmenté depuis la signature de l'accord commercial de 1954 entre le Canada et le Japon, les exportations japonaises au Canada ont quelque peu diminué cette année. Pour le premier trimestre de 1963, elles ont été de 23.5 millions, comparativement à 26.6 millions pour le même trimestre correspondant de 1962.

4. Les marchandises importées du Japon par le Canada en 1962 sont évaluées à \$125,358,920. Voici la liste des principaux produits:

	Valeur (en milliers de dollars)
Oranges et mandarines fraîches	1,884
Poisson frais	1,050
Thon en boîte	1,932
Articles de coton	1,263
Tissu de laine et de laine peignée	2,055
Tissu de fibre synthétique	3,376
Filets et corde à filets pour pêche commerciale	1,429
Tissu de coton	7,657
Vêtements	14,169
Bois d'acajou	1,851
Contre-plaqué	5,516
Articles d'acier pour champs de pétrole	2,825
Barres, tiges, plaques, tôles, tuyaux et fils de fer ou d'acier	7,739
Couteaux, fourchettes et cuillers	1,230
Machines à coudre de ménage	1,816
Magnétophones et pièces	1,136
Radios à transistors	5,150
Carreaux de faïence pour murs et parquets	1,286
Vaisselle de porcelaine et autres articles de faïence	2,389
Jouets mécaniques et autres	3,617
Emballages remployables d'importation	1,829
Chaussures en caoutchouc étanche	1,656
Chaussures de toile	1,416
Autres chaussures en plastique et en caoutchouc	1,031
Bijouterie	1,245

[M. Benson.]

Valeur  
(en milliers  
de dollars)

Cameras et pièces; autres accessoires de photographie	3,355
Instruments d'optique, y compris microscopes et pièces	1,587

Une liste détaillée des exportations au Canada d'articles assujétis à des restrictions par le Japon en 1963 figure en appendice au hansard du vendredi 7 juin 1963. Lors de la récente réunion, les ministres japonais ont déclaré que les produits soumis à des restrictions ont représenté 27 p. 100 de la valeur totale des exportations du Japon au Canada en 1962.

5. Premier trimestre 1963—64.4 millions. Premier trimestre 1962—49.1 millions.

6. Le Japon impose des restrictions aux exportations dirigées vers plusieurs pays y compris les États-Unis, le Royaume-Uni et certains pays de l'Europe continentale. Plusieurs pays européens imposent des contingents dont certains sont injustes aux importations provenant du Japon.

7. Le Canada jouit d'un excédent commercial avec le Japon. Voici, selon les chiffres publiés par le Bureau fédéral de la statistique, comment s'établit cet excédent:

(en millions de dollars)

1957	77.7
1958	34.8
1959	37.0
1960	67.6
1961	115.0
1962	89.2

8. Voir réponse au n° 1.

#### USAGE DES ÉLÉVATEURS À GRAIN À BAIE-COMEAU (P.Q.)

Question n° 1314—M. Smith:

A-t-on pris toutes les mesures qui s'imposaient en vue de s'assurer d'utiliser au maximum les installations de l'élevateur de la *Cargill Grain Company* à Baie-Comeau pour l'expédition des céréales canadiennes vers la Russie et d'autres pays d'Europe? Dans le cas de l'affirmative, quelles sont ces mesures et à quelle date les a-t-on prises?

**Réponse:** L'élevateur de la *Cargill Grain Company*, à Baie-Comeau, a une capacité autorisée de 12,898,000 boisseaux. Cette compagnie a le droit d'utiliser 40 p. 100 de cette capacité, soit environ 5 millions de boisseaux, pour entreposer des céréales étrangères. La capacité restante, soit plus de 7 millions de boisseaux environ, est disponible pour la manutention des céréales canadiennes. Jusqu'à maintenant, cette capacité s'est révélé suffisante pour permettre à la *Cargill Grain Company* de s'acquitter des engagements qu'elle a pris, à titre d'agent de la